

Villenave d'Ornon, le 4 janvier 2019.

Soirée thématique :
Protection juridique des majeurs

Vendredi 18 janvier 2019 à 20 h 30 à Gradignan, salle Saint Géry.

A la demande de plusieurs familles, Trisomie 21 Gironde vous propose une soirée sur le thème de la **Protection juridique des majeurs**.

Elle sera animée par M. **Hervé Vandermeersch** qui présentera l'ensemble des mesures de protection et détaillera plus spécifiquement les nouvelles mesures : Habilitation familiale et Mandat de protection future.

La Tutelle et Curatelle feront l'objet d'une prochaine réunion avec une mandataire libérale le Vendredi 29 mars.

Hervé Vandermeersch est Président d'une association gestionnaire de services tutélaires dans le Nord Pas de Calais. Il a participé au plan national et européen à un groupe de travail sur les nouvelles mesures de protection des majeurs.

Cette soirée se déroulera à la salle Saint-Géry de Gradignan, 5 Allées Promenades Fernand Lataste (voir plan ci-après)

Nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion de cette soirée.

Sylvie DEVÉ
Présidente
06 60 24 14 46



70, avenue des Pyrénées
33140 Villenave d'Ornon
Tél. 05 57 99 09 80
Fax. 05 57 99 09 84
asso@trisomie21-gironde.org

www.trisomie21-gironde.org

ASSOCIATION DÉCLARÉE CONFORMÉMENT À LA LOI DU 1ER JUILLET 1901
PARUE AU JOURNAL OFFICIEL DU 17 JUILLET 1991 SOUS LE N°29 - SIRET 392 526 877



70, avenue des Pyrénées
33140 Villenave d'Ornon
Tél. 05 57 99 09 80
Fax. 05 57 99 09 84
asso@trisomie21-gironde.org

www.trisomie21-gironde.org

ASSOCIATION DÉCLARÉE CONFORMÉMENT À LA LOI DU 1ER JUILLET 1901
PARUE AU JOURNAL OFFICIEL DU 17 JUILLET 1991 SOUS LE N°29 - SIRET 392 526 877

Membre de
trisomie
FRANCE